



CHAPITRE IV

DANS QUELLE MESURE L'ONU POSSÈDE-T-ELLE LES ÉLÉMENTS D'UNE CAPACITÉ DE RÉACTION RAPIDE?

« Si l'on s'en tient aux caractéristiques essentielles, le système qu'utilise l'ONU pour planifier, organiser et soutenir les opérations de maintien de la paix sur le terrain n'a à peu près pas changé depuis la fin de la guerre froide. En tant qu'instrument de gestion, il est issu de l'expérience acquise à la faveur des missions menées au Moyen-Orient et, pour ce qui est du fonctionnement, il a toujours beaucoup fait appel à l'improvisation, aux procédures adoptées au coup par coup, et aux relations de travail étroites entre les membres du Secrétariat à New York et entre les officiers militaires et le personnel civil déployés sur le terrain... »

Mats R. Berdal, 1993

D'un contexte stable à une situation où s'impose une réaction rapide

Déployer rapidement une force de maintien de la paix ou une opération de soutien de la paix représente une entreprise complexe faisant intervenir les quatre niveaux de fonctionnement des gouvernements ou des organisations intergouvernementales. Au palier politique du système onusien, le Conseil de sécurité définit des objectifs et émet des directives politiques en conséquence, tandis qu'il décide avec les États membres de la répartition des ressources utilisées pour réaliser les objectifs. Au niveau stratégique, ce sont le secrétaire général et le Secrétariat de l'ONU qui choisissent les moyens à prendre pour atteindre les objectifs politiques. Le pont entre la stratégie et la tactique se fait au palier opérationnel, où l'on affecte les ressources de manière à atteindre les objectifs opérationnels allant de pair avec les visées stratégiques. La réalisation des objectifs tactiques, dans le cadre des opérations menées sur le terrain, contribue à l'exécution de la mission opérationnelle. Fondamentalement, nous discuterons ici de la façon dont l'ONU est organisée pour gérer les crises et déployer les forces des États membres quand il s'en présente une. Pour que la gestion des crises donne les résultats escomptés, il faut bien coordonner et intégrer les activités des quatre niveaux dans le processus de planification et d'exécution, ce qui permettra de réaliser les objectifs que sont la mobilisation d'une volonté commune et le déploiement d'efforts collectifs cohérents.

Le déploiement de missions capables de passer à l'action rapide risque de coûter cher. Les frais augmentent proportionnellement à la taille de l'opération, à la complexité du matériel utilisé et au niveau de disponibilité opérationnelle des forces fournies par les États membres. Cependant, quand les groupes et l'infrastructure les soutenant sont multinationaux, de nombreux pays participants peuvent se partager les frais. Aucun État n'est tenu d'assumer à lui seul les dépenses élevées qu'entraîne la création d'un mécanisme complet d'intervention, et chaque pays peut offrir des éléments dans les domaines où il se distingue particulièrement. À bien des égards, les frais fixes inhérents à l'organisation d'une opération de paix peuvent être répartis entre